

MFEX FRANCE

Société anonyme

18, Rue du Quatre-Septembre

75002 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

BDO Paris
43-47, Avenue de la Grande Armée
75116 Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

MFEX FRANCE

Société anonyme
18, Rue du Quatre-Septembre
75002 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société MFEX FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MFEX FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur la reconnaissance du revenu.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris- La Défense, le 3 juin 2024

Les commissaires aux comptes

BDO Paris

Deloitte & Associés

DocuSigned by:
Vincent GENIBREL
88683E3422AC47A...

DocuSigned by:

FE3ED4236797454...

Vincent GENIBREL

Stéphane COLLAS

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



Société Anonyme au capital de 10.463.464 euros

18 rue du 4 Septembre

75002 PARIS

484 516 901 RCS PARIS

SOMMAIRE

BILAN-ACTIF	3
BILAN-PASSIF	4
HORS BILAN	5
COMPTE DE RESULTAT	6
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	7
I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
II - PRINCIPES ET METHODES	7
a) PRESENTATION DES COMPTES.....	7
b) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES	7
c) COMPTES DE BILAN.....	8
d) COMPTES HORS BILAN	10
e) COMPTE DE RESULTAT	10
III - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT.....	12
IV - AUTRES INFORMATIONS.....	19

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

BILAN-ACTIF (en EUR)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Caisse, Banques Centrales, CCP	0	0
Effets Publics et Valeurs assimilées	0	0
Créances sur les Etablissements de Crédit	43 975 817	36 596 935
Opérations avec la Clientèle	27 608 961	20 309 753
Obligations et Autres Titres à revenu fixe	0	0
Actions et Autres Titres à revenu variable	6 599 570	6 578 841
Participations et Autres titres détenus à long terme	0	0
Parts dans les Entreprises liées	0	0
Crédit-bail et Location avec Option d'Achat	0	0
Location Simple	0	0
Immobilisations Incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	463 737	504 403
Capital souscrit non versé	0	0
Actions Propres	0	0
Comptes de négociation et de règlement	0	0
Autres Actifs	106 022 116	115 326 290
Comptes de Régularisation	14 739 107	203 265
Total actif	199 409 308	179 519 486


COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023
BILAN-PASSIF (en EUR)

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Banques Centrales, CCP	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0
Opérations avec la Clientèle	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0
Autres Passifs	172 389 312	167 165 051
Comptes de Régularisation	15 697 452	0
Comptes de négociation et de règlement	0	0
Provisions pour Risques et Charges	1 789 760	1 283 146
Dettes subordonnées	0	0
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	0	0
Capitaux Propres Hors FRBG	9 532 783	11 071 290
Capital souscrit	10 463 464	22 463 464
Primes d'Emission	5 607	5 607
Réserves	635 708	635 708
Ecart de Réévaluation	0	0
Provisions réglementées et Subventions d'investissement	0	0
Report à nouveau (+/-)	-33 489	-6 810 922
Résultat en instance d'affectation	0	0
Résultat de l'exercice (+/-)	-1 538 506	-5 222 567
Total passif	199 409 308	179 519 486

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023****HORS BILAN (en EUR)**

HORS-BILAN	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	0	0
Engagements sur titres	0	0
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	0	0
Engagements sur titres	0	0

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

COMPTE DE RESULTAT (en EUR)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022
+ Intérêts et produits assimilés	1 386 267	289 981
- Intérêts et charges assimilées	3 180	167 763
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	0	0
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	0	0
+ Produits sur opérations de location simple	0	0
- Charges sur opérations de location simple	0	0
+ Revenus des titres à revenu variable	0	0
+ Commission (produits)	332 835 453	326 220 424
- Commissions (charges)	313 825 777	307 833 952
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	-41 036	153 259
+/- Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de placement et assimilés	0	-20 729
+ Autres produits d'exploitation bancaire	471	1 439
- Autres charges d'exploitation bancaire	50 938	2 364
PRODUIT NET BANCAIRE	20 301 259	18 640 294
- Charges générales d'exploitation	21 369 070	21 979 243
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles & corporelles	245 193	460 076
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-1 313 004	-3 799 024
+/- Coût du risque	-200 000	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 513 004	-3 799 024
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-25 503	-1 485 528
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-1 538 506	-5 284 552
+/- Résultat exceptionnel	0	61 854
- Impôt sur les bénéfices	0	-131
+/- Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	0	0
RESULTAT NET	-1 538 506	-5 222 567

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023****ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX****I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice 2023 a été marqué par les faits caractéristiques suivants :

- La poursuite de l'intégration de MFEX par Euroclear, avec notamment la modification de la dénomination de la marque commerciale de « MFEX by Euroclear » à « Euroclear FundsPlace ». Pour rappel, l'intégration ayant débuté au T1 2022 a pour ambition la génération d'importantes synergies de revenus, et le renforcement de la position de MFEX France comme centre d'excellence pour les opérations de distribution ("rebates collection").
- Le développement commercial tant à l'égard des sociétés de gestion qu'à l'égard des distributeurs.
- Le projet d'amélioration des délais des équipes opérationnelles pour le calcul, le traitement et la collection des rebates, avec la mise en œuvre d'une taskforce dédiée.
- La migration du système opérationnel IPS vers RPC en février 2023. Ce système intègre notamment le calcul des rétrocessions. L'objectif de la migration consistait en l'optimisation des processus de collecte de rétrocessions.
- La migration du système comptable Navision vers Oracle en septembre 2023, en ligne avec l'intégration par Euroclear. L'objectif de cette migration est d'harmoniser les outils financiers comptables et de reporting avec le groupe.
- La réduction de capital de 12 m€ en décembre 2023, par absorption des pertes reportées.
- Le prêt additionnel de 7 m€ en décembre 2023 à la maison-mère MFEX AB, qui vient compléter les 20 m€ de prêts existants.
- Le contrôle fiscal portant sur les années comptables 2021 et 2022 a démarré en juillet 2023 et s'est terminé en mai 2023, avec pour principal élément de redressement le prorata de déductibilité TVA, suite à une erreur de certaines données dans le master data. Une provision de 1,1 m€ a été comptabilisée en 2023.

II - PRINCIPES ET METHODES**a) PRESENTATION DES COMPTES**

Les comptes annuels au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement 99-03 du Comité de la réglementation Comptable (CRC) ainsi que la réglementation CRC 2002-03 et du plan comptable des établissements de crédit (PCEC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

b) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués sont conformes au Code de commerce et à la réglementation comptable bancaire.



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

c) COMPTES DE BILAN

ACTIF

- Créances sur les établissements de crédit

Les comptes de ce poste enregistrent les soldes débiteurs des comptes courants bancaires.

- Opérations avec la clientèle

Les montants figurant sous cette rubrique incluent :

- Les encours de crédit,
- Les encours douteux,
- Les douteux compromis.

Les créances sur la clientèle sont classées en créances douteuses lorsqu'elles présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel.

Ces créances sont classées sous deux catégories :

- Les encours douteux, il s'agit de concours ayant enregistré plusieurs échéances impayées, mais dont la déchéance du terme n'a pas été prononcée.
- Les encours douteux compromis, il s'agit des concours dont la déchéance du terme a été prononcée soit à la suite de plusieurs échéances impayées non régularisées, soit à la suite d'une décision judiciaire.

La Société et MFEX AB ont signé le 12 décembre 2023 un Accord de prêt dans lequel MFEX France octroie un prêt de 7 millions d'euros à MFEX AB. Cet accord se fait à des conditions de marché et ne représente pas une Convention Réglementée au sens de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Au 31.12.2023, La Société a donc émis deux prêts de 10 m€ chacun ainsi qu'un prêt de 7 m€, soit un total de 27 m€ à MFEX AB.

- Opérations en devises

Les créances, dettes et disponibilités figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de clôture de l'exercice. Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au cours de la transaction.

MFEX effectue des transactions en devises. La position de change est suivie au moyen de comptes techniques de position de change et contre-valeur de position de change.

A chaque clôture, les stocks en devises font l'objet d'une réévaluation. Les gains/pertes de change sont enregistrés en compte de résultat.

- Portefeuille titres

Titres de placement

Sont comptabilisés en titres de placement, les titres qui ne sont inscrits dans aucune des autres catégories existantes (activité de portefeuille, investissement, autres titres détenus à long terme et titres de participation et parts dans les entreprises liées) selon les dispositions du règlement CRC n°2005-01.



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

- Immobilisations corporelles

Elles enregistrent les biens destinés à rester durablement dans l'établissement et sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet d'amortissements annuels calculés en fonction de leur durée d'utilisation, soit précisément :

	Durée	Méthode
Matériel informatique	3 ans	L
Mobilier	3 à 5 ans	L

L : linéaire

Les immobilisations liées à l'apport partiel d'actif ont été enregistrées à leur valeur brute avec reprise des amortissements cumulés opérés dans l'ancienne entité détentrice des actifs.

- Immobilisations incorporelles

Les valeurs incorporelles immobilisées sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Dans le cadre d'un développement informatique, des frais de conceptions ont été comptabilisés dans cette rubrique.

- Autres actifs

Ce poste regroupe principalement les créances clients liées à l'exploitation ainsi que les créances émises ou à facturer liées aux refacturations groupe.

- Comptes de régularisation

Sous ce chapitre sont enregistrés les produits à recevoir et les charges comptabilisées d'avance.

PASSIF

- Dettes envers les établissements de crédit

Ce poste enregistre le refinancement auprès d'autres établissements financiers.

- Autres passifs

Ce poste regroupe principalement les cotisations sociales, les charges fiscales, les éléments variables des frais de personnel, certains comptes créditeurs divers et les dettes fournisseurs.

- Comptes de régularisation

Sous ce chapitre sont enregistrés les produits constatés d'avance et les charges à payer.

- Provisions pour risques et charges



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

Les en-cours douteux et contentieux hors bilan font l'objet de provisions pour risques.

Les provisions pour charges de personnel y figurent également.

Les risques sociaux, commerciaux et fiscaux liés à l'activité et identifiés à la date d'arrêté des comptes font l'objet de provisions établies conformément au règlement CRC N°2000-06 sur les passifs.

Ceux-ci sont révisés à chaque arrêté des comptes.

- Dettes subordonnées

Ce poste est composé des titres participatifs et des dépôts de garantie.

- Capitaux propres hors FRBG

Sont regroupés dans cette rubrique le capital souscrit, les primes d'émission, les réserves, les provisions réglementées, le report à nouveau et le résultat de l'exercice.

d) COMPTES HORS BILAN

- Engagements de financement

- Les engagements reçus : néant au 31 décembre 2023

- Les engagements donnés : néant au 31 décembre 2023

- Engagements de garantie

L'intégralité des Conventions règlementées susvisées ont été résiliées en date du 28 Septembre 2021 suite au remboursement du crédit souscrit par MFEX Mutual Funds Exchange AB et la levée subséquente du nantissement.

En conséquence de ce qui précède, il n'existe aucune convention relevant du champ d'application des conventions règlementées en date du 31 décembre 2023.

- Engagements sur titres

Ils se décomposent comme suit :

- Les engagements sur titres donnés : néant au 31 décembre 2023

- Les engagements sur titres reçus : néant au 31 décembre 2023

e) COMPTE DE RESULTAT

- Intérêts et produits assimilés

Ce poste comprend les intérêts et charges assimilées, y compris les commissions ayant le caractère d'intérêts, calculées en fonction de la durée et du montant de la dette ou de l'engagement reçu.

Figurent notamment à ce poste :

- les différences d'intérêts réalisées à l'occasion d'opérations de change ou de taux ayant pour objet de couvrir le risque de taux affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ou de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement, hormis les différences d'intérêts relatives à des couvertures du portefeuille de négociation les écarts de change calculés en fonction d'un taux de conversion des devises arrêté au dernier jour du mois considéré pour l'ensemble des opérations présentes sur la période
- les intérêts sur obligations et autres titres à revenu fixe



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

- les autres intérêts et produits assimilés

- Intérêts et charges assimilées

Ce poste comprend les intérêts et charges assimilées, y compris les commissions ayant le caractère d'intérêts, calculées en fonction de la durée et du montant de la dette ou de l'engagement reçu.

Figurent notamment à ce poste :

- les différences d'intérêts supportées à l'occasion d'opérations de couverture de change ou de taux ayant pour objet de couvrir le risque de taux affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ou de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement, hors couverture de portefeuille de négociation
- les intérêts sur comptes, emprunts et valeurs données en pension

- Commissions nettes

Ce poste recouvre l'ensemble des produits et charges rétribuant les services fournis à des tiers.

Figurent notamment à ce poste, les commissions perçues en qualité d'intermédiaire pour des opérations de placement, les commissions qualifiées de conseil et les commissions administratives de référencement.

- Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Ils reprennent certains produits de facturation de frais de personnels.

- Charges générales d'exploitation

Les charges sont constituées des frais de personnel, impôts et taxes, et services extérieurs.

- Montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice

Conformément à l'article R123-198 du code de commerce, le montant total des honoraires aux commissaires aux comptes s'élève à 92.000 € (HT).

- Engagements à long terme accordés aux salariés

- Médaille du travail

Aucune provision au titre du régime des médailles du travail en 2023.

- Engagement en matière de retraite

Suite à la revue de la provision pour Indemnité de Fin de Carrière, le passif social de MFEX France s'élève à 286 541 € au 31 décembre 2023 (336.441 € au 31/12/2022). Les engagements de la société font l'objet d'une évaluation actuarielle menée par EURAUDIT. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en matière de retraite, d'avantages postérieurs à l'emploi et d'avantages à long terme, en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution de salaires.

- Coût du risque

Ce poste reprend les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables, ainsi que les reprises et récupérations sur créances amorties.

- Impôt sur le bénéfice

Ce poste correspond au montant dû au titre des bénéfices imposables en France et à l'étranger.



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

III - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

-Informations sur les postes du bilan et du hors bilan (notes 1 à 16)

NOTE N° 1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2023	2022
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	28 975 817	36 596 935
COMPTES ET PRETS A TERME	15 000 000	
CREANCES RATTACHEES	0	
TOTAL	43 975 817	36 596 935
REPARTITION DES CREANCES PAR DUREE RESTANT A COURIR		
JUSQU'A 3 MOIS	43 975 817	36 596 935
DE + DE 3 MOIS A 6 MOIS		
DE + DE 6 MOIS A 1 AN		
DE + DE 1 AN A 5 ANS		
A + DE 5 ANS		
TOTAL	43 975 817	36 596 935

Note 1 : Les encours bancaires ont augmenté de 7,5 m€ entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023 en raison d'un effet timing sur les encaissements et décaissements.

NOTE N° 2. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	2023	2022
CREDITS A LA CLIENTELE	27 000 000	20 000 000
CREDIT DE TRESORERIE		
CREANCES DOUTEUSES NETTES DE PROVISIONS		
CREANCES RATTACHEES	608 961	309 753
TOTAL	27 608 961	20 309 753
REPARTITION DES CREANCES PAR DUREE RESTANT A COURIR		
JUSQU'A 3 MOIS	27 608 961	20 309 753
DE + DE 3 MOIS A 6 MOIS		
DE + DE 6 MOIS A 1 AN		
DE + DE 1 AN A 5 ANS		
A + DE 5 ANS		
CREANCES DOUTEUSES NETTES NON VENTILEES	0	0
DOUTEUX		
DOUTEUX COMPROMIS		
TOTAL	27 608 961	20 309 753

Note 2 : Ce tableau fait référence aux prêts effectués par MFEX France à MFEX Mutual Funds Exchange AB.

NOTE N° 3. ACTIONS OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES	2023	2022
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	0	0
CERTIFICAT DE DEPOT		
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	6 599 570	6 578 841
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	6 599 570	6 578 841
TOTAL	6 599 570	6 578 841

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023
NOTE N° 4. IMMOBILISATIONS

	2023	2022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	761 888	1 731 327
VALEUR BRUTE EN DEBUT D'EXERCICE	1 731 327	1 303 641
AUGMENTATION	245 502	427 687
DIMINUTION	-1 214 941	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 314 559	334 917
VALEUR BRUTE EN DEBUT D'EXERCICE	334 917	1 905 067
AUGMENTATION	1 314 559	0
DIMINUTION	-334 917	-1 570 150
IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0
VALEUR BRUTE EN DEBUT D'EXERCICE	0	35 487
AUGMENTATION		
DIMINUTION	0	-35 487
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	298 152	1 226 923
VALEUR EN DEBUT D'EXERCICE	1 226 923	827 180
AUGMENTATION	70 955	399 743
DIMINUTION	-999 726	0
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 314 559	334 918
VALEUR EN DEBUT D'EXERCICE	334 918	458 153
AUGMENTATION	979 641	0
DIMINUTION	0	-123 235
VALEUR NETTE COMPTABLE	463 736	504 403

Note 4 : Les immobilisations ont principalement connu en 2023 des reclassements entre les immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des nettoyages d'immobilisations qui n'étaient plus utilisées et qui étaient pour la plupart entièrement amorties. Au terme de l'exercice, les immobilisations corporelles nettes représentent 464 k€, soit la totalité des immobilisations (les immobilisations incorporelles étant entièrement amorties). Par ailleurs, les acquisitions effectives de 2023 se montent à 274 k€.

NOTE N° 5. CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE

	2023	2022
ACTIONNAIRES. ASSOCIES		
PARTS DES SOUSCRIPTIONS NON LIBEREES		
TOTAL	0	0

NOTE N° 6. AUTRES ACTIFS

	2023	2022
CREANCES ASSET MANAGER	104 116 497	110 137 439
AUTRES DEBITEURS DIVERS	2 105 619	5 188 851
PROVISIONS POUR DEPRECIATION AUTRES CREANCES	-200 000	0
TOTAL	106 022 116	115 326 290

Note 6 : Les créances vis-à-vis des sociétés de gestion ont diminué de 6 m€ entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023 en raison de la hausse momentanée de la rapidité de collecte. La société a acté une provision pour dépréciation de créances pour 200 k€ afin de couvrir le risque de non recouvrement de certains montants avancés à des distributeurs alors que les montants correspondants n'avaient pas encore été payés par les sociétés de gestion.



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE N° 7. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	2023	2022
CHARGES COMPTABILISEES D'AVANCE	1 005 955	156 367
AUTRES COMPTES DE REGULARISATIONS DIVERS	13 733 152	46 898
PRODUITS A RECEVOIR		
TOTAL	14 739 107	203 265

Note 7 : Les comptes de régularisation actif augmentent sensiblement suite à un changement de présentation en 2023. En effet, les créances clients divers (13.733 k€) sont désormais comptabilisées sous cette rubrique. Antérieurement, les créances clients divers et les paiements non alloués étaient compensés à l'actif.

NOTE N° 8. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	2023	2022
DETTES RATTACHEES		
TOTAL	0	0
REPARTITION DES DETTES PAR DUREE RESTANT A COURIR		
JUSQU'A 3 MOIS		
DE + DE 3 MOIS A 6 MOIS		
DE + DE 6 MOIS A 1 AN		
DE + DE 1 AN A 5 ANS		
A + DE 5 ANS		
TOTAL	0	0

NOTE N° 9. COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

	2023	2022
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS FCA		
TOTAL	0	0

NOTE N° 10. AUTRES PASSIFS

	2023	2022
DETTES DISTRIBUTEURS	166 185 330	147 421 184
AUTRES CREDITEURS DIVERS	6 203 982	19 743 866
TOTAL	172 389 312	167 165 051

Note 10 : Les dettes vis-à-vis des distributeurs ont augmenté de 18,8 m€ entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023.

NOTE N° 11. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

	2023	2022
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	107 876	0
CHARGES A PAYER	0	0
AUTRES COMPTES DE REGULARISATIONS DIVERS	15 589 576	0
TOTAL	15 697 452	0

Note 11 : Les comptes de régularisation passif augmentent sensiblement suite à un changement de présentation en 2023. En effet, les paiements reçus non alloués sur les créances clients divers (15.590 k€) sont désormais comptabilisés sous cette rubrique. Antérieurement, les paiements reçus non alloués étaient compensés avec les créances clients divers à l'actif.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE N° 12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	SITUATION 31/12/2022	MOUVEMENTS 2023		SITUATION 31/12/2023
		Augmentations	Diminutions	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 283 146	1 285 000	778 385	1 789 760
PROVISION POUR RISQUES DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE				
PROVISIONS POUR CHARGES DE RETRAITES	336 441	0	49 899	286 541
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	946 705	1 285 000	728 486	1 503 219
PROVISIONS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES BANCAIRES	0			0
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	0	0	0	0
PROVISIONS SUR OPERATIONS CLIENTELE	0			0
PROVISIONS EFFET TEMPS (CRC 2002-03)	0			0

Note 12 :

Les dotations de l'année 2023 sont liées principalement à :

- La provision de 1.130 k€ pour correction du taux de récupération de TVA et de taxe sur salaires, suite au contrôle fiscal des années comptables 2021 et 2022. Cette provision prend également en compte une correction pour 2023. Cette provision vient s'ajouter à celle de 218 k€ déjà existante au 31 décembre 2022.
- La provision de 155 k€ pour charges de remise en état des locaux en fin de bail.

Les reprises de l'année 2023 sont liées principalement à :

- La provision pour Indemnités Fin de Carrière (50 k€) suite au recalcul annuel.
- La provision venant couvrir un désaccord avec un organisme de gestion de retraite complémentaire obligatoire (450 k€), pour laquelle un paiement effectif d'un montant correspondant a été effectué en 2023.
- La provision pour litige avec un ancien collaborateur (230 k€).

Par conséquent, les provisions pour risques et charges au 31 décembre 2023 sont liées principalement à :

- La provision pour correction de taux de récupération de TVA et de taxe sur salaires, pour 1.348 k€.
- La provision pour Indemnités Fin de Carrière pour 286 k€.
- La provision pour charges de remise en état des locaux en fin de bail pour 155 k€.

NOTE N° 13. DETTES SUBORDONNEES

	SITUATION 31/12/2022	MOUVEMENTS 2023		SITUATION 31/12/2023
		Augmentations	Diminutions	
TITRES OU EMPRUNTS SUBORDONNES	0	0		0
EMPRUNT PARTICIPATIF CREDIT COOPERATIF				0
DETTES RATTACHEES				0
DEPOTS DE GARANTIE A CARACTERE MUTUEL	0	0		0
FONDS MUTUEL DE GARANTIE				0
	0	0	0	0

NOTE N°14 CAPITAUX PROPRES HORS FRBG

	CAPITAL	RESERVE LEGALE	PRIME D'EMISSION	AUTRES RESERVES ET RAN	DIVIDENDES	RESULTAT DE L'EXERCICE	SITUATION NETTE
SITUATION AU 31/12/2022	22 463 464	635 708	5 607	-6 810 922		-5 222 567	11 071 290
DIMINUTION DE CAPITAL	-12 000 000			12 000 000			0
AFFECTATION DU RESULTAT 2022				-5 222 567		5 222 567	0
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023						-1 538 506	-1 538 506
PAIEMENT DE DIVIDENDES 2023							0
Situation au 31/12/2023	10 463 464	635 708	5 607	-33 489	0	-1 538 506	9 532 783

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE N° 15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

	2023	2022
ENGAGEMENTS RECUS	0	0
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
ENGAGEMENTS ET GARANTIES RECUS D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
ENGAGEMENTS DONNES	0	0
ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA CLIENTELE		
ENGAGEMENTS D'ORDRE DE LA CLIENTELE		

NOTE N° 16. COMPTE DE RESULTAT

		2023	2022
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	+	1 386 267	289 981
PRODUITS SUR OPERATIONS DE TRESORERIE & INTERBANCAIRES		506 056	289 981
INTERETS SUR COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		506 056	289 981
INTERETS SUR OPERATIONS INTERNES AU RESEAU		0	0
PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		880 211	0
PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES		0	0
PRODUITS SUR PRETS SUBORDONNES		0	0
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	-	3 180	167 763
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OPERATIONS ETS DE CREDIT		3 180	167 763
INTERETS SUR COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		3 180	167 763
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR COMPTES & EMPRUNTS		0	0
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR VALEURS DONNEES EN PENSION		0	0
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OPERATIONS CLIENTELE			
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	+		
DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILES		0	0
COMMISSIONS (PRODUITS)	+	332 835 453	326 220 424
COMMISSIONS SUR ENGAGEMENTS DE GARANTIE		0	0
COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS		332 835 453	326 220 424
COMMISSIONS (CHARGES)	-	313 825 777	307 833 952
COMMISSIONS FRAIS BANCAIRES GROUPE		28 635	17 796
AUTRES CHARGES ET PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS		313 797 142	307 816 156
GAINS SUR OPERATIONS DE PORTEFEUILLES DE NEGOCIATIONS	+	-41 036	-132 530
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	+	471	1 439
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		471	1 439
PRODUITS DE LOCATION SIMPLE ET PRESTATIONS DIVERSES		0	0
AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION		471	1 439
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	50 938	2 364
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		50 938	2 364
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		50 938	2 364
PRODUIT NET BANCAIRE		20 301 259	18 640 294



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

Note 16 : Le produit net bancaire est principalement constitué des éléments suivants :

- i) Commissions de placement sur parts d'OPCVM perçues des sociétés de gestion et reversées aux clients distributeurs. Ces commissions sont calculées sur la base de conditions tarifaires contractuelles entre MFEX et les sociétés de gestions, sur la base d'un pourcentage des frais de gestion de chaque fonds. Les commissions perçues sont reversées aux distributeurs après déduction d'une commission. Le cycle de facturation est trimestriel. A noter que les commissions nettes s'établissent en 2023 à 19.009 k€ contre 18.386 k€, soit une augmentation de 623 k€. Ces montants englobent également la facturation envers MFEX AB dans le cadre du profit split ainsi que les honoraires facturés aux clients pour les services annexes réalisés par MFEX, relatifs en particulier à l'analyse et à la distribution de données MIF/PRIIPS, aux due diligences opérationnelles et aux mandats de facturation.
- ii) Les produits sur opérations de trésorerie sont les intérêts issus du prêt à MFEX AB (880 k€).
- iii) Les produits d'intérêts issus des placements à terme (506 k€).

Note 16 (suite) : les charges d'exploitation ont diminué de 610 k€ entre 2022 et 2023. Les principales variations sont les suivantes :

- Les frais de personnel ont augmenté de 1.705 k€, en ligne avec la croissance des effectifs.
- Les impôts et taxes, ainsi que les dotations charges générales d'exploitation ont augmenté de 1.110 k€, principalement suite à la provision suite au contrôle fiscal ainsi que la comptabilisation en 2023 de la charge de la C3S pour 2022 et 2023.
- Les autres services extérieurs ont diminué de 2.539 k€, principalement suite à la baisse des refacturations intragroupe.


COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023
NOTE N° 16. COMPTE DE RESULTAT (suite)
2023
2022

		2023	2022
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-	21 369 070	21 979 243
FRAIS DE PERSONNEL		12 900 989	11 195 765
SALAIRES & APPOINTEMENTS		7 965 330	6 881 069
CHARGES SOCIALES		3 820 172	2 564 730
INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DES SALAIRES		176 119	199 097
IMPOT TAXE ET VERSEMENT ASSIMILES SUR REMUNERATION		939 368	1 550 869
DOTATIONS / REPRISES DE PROVISIONS CHARGES DE PERSONNEL		0	633 219
DOTATIONS AUX PROVISIONS PASSIFS		0	633 219
REPRISES DE PROVISIONS		0	0
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS		1 156 021	398 294
IMPOTS & TAXES		1 156 021	398 294
SERVICES EXTERIEURS		6 960 446	9 706 798
LOCATIONS		724 220	716 482
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		6 035 156	8 573 648
TRANSPORTS ET DEPLACEMENT		201 069	416 669
CHARGES DIVERSES EXPLOITATION		0	45 166
DOTATIONS / REPRISES DE PROVISIONS CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		351 615	0
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-	245 193	460 076
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		25 931	47 945
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		219 262	412 131
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		-1 313 004	-3 799 024
COUT DU RISQUE	+	-200 000	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	+	-1 513 004	-3 799 024
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	-	-25 503	-1 485 528
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	+	-1 538 506	-5 284 552
RESULTAT EXCEPTIONNEL	+	0	61 854
IMPOT SUR LES BENEFICES	-	0	-131
RESULTAT NET	+	-1 538 506	-5 222 567



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

IV – AUTRES INFORMATIONS

- Configuration du capital

Le capital d’Mfex s’élève à 10 463 464 euros, divisé en 22 463 464 actions de 0,4657 euros chacune.

La société Mfex est détenue à 100 % par la société MFEX Mutual Funds Exchange AB, dont l’actionnaire majoritaire est Euroclear SA. Elle entre dans le périmètre de consolidation de MFEX selon la méthode d’intégration globale.

Le siège social de MFEX Mutual Funds Exchange AB est situé au Grev Turegatan 19 114 38 Stockholm, Sweden. Son capital social est de 168 729 549 € au 31 décembre 2023.

- Participation des salariés

Un dispositif d’intéressement a été mis en place en 2020, ainsi qu’un mécanisme d’abondement du PEE et du PERCO. Un intéressement de 176 k€ a été versé en 2023.

- Rémunération des organes d’administration

Le montant total des rémunérations des membres du conseil d’administration s’élève à 25 k€ en 2023.

- Evenements post clôture

Aucun changement significatif n’est intervenu depuis la fin du dernier exercice.

- Résultat fiscal

Le résultat fiscal de l’exercice 2023 ressort avec une perte de 612 k€.

- Effectifs

L’effectif au 31 décembre 2023 s’élève à 115 collaborateurs.

Cadres	89
Non Cadres	26